

# Actions en faveur des oiseaux des champs dans la plaine de Perwez-Thorembais

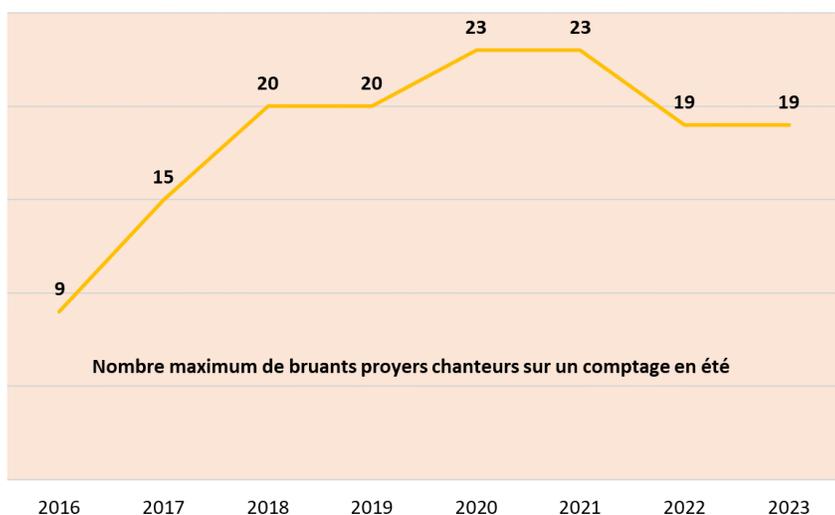
– Info novembre 2023 – 1

## Un bon résultat des agriculteurs: Stabilisation des bruants proyers à Perwez à l'été 2023

99% des bruants proyers de Wallonie ont disparu depuis 1990. Depuis 8 ans Sur la plaine de Perwez-Thorembais les agriculteurs ont réussi à accroître la population et à la stabiliser.

La recette de base est simple et est recommandée de longue date dans de nombreuses études. Une douzaine d'agriculteurs ont joué le jeu et l'ont fait. La Wallonie a du mal à la transposer à large échelle.

Il faut impérativement suffisamment d'aménagements efficaces dans une zone où les nicheurs sont encore bien présents. A Perwez 3 ou 4 hectares de froment non récolté et une vingtaine d'hectares de parcelles enherbées, parfois fleuries, fauchées partiellement ou non en été ont donné ce premier résultat. S'ajoutent à cela sur la plaine de 700 ha la contribution positive d'une part de couvertures hivernales prolongées tout l'hiver et diversifiées. Et une attention chez certains à limiter l'usage d'insecticides particulièrement en betterave et froment où se trouvent beaucoup de nids.



## L'agroenvironnement dans les champs, la Wallonie s'emmêle les pinceaux en 2023

Fin novembre 2023, on ne sait toujours pas comment seront prises en compte les mesures environnementales agricoles dans les cultures pour 2024. C'est démotivant pour beaucoup d'agriculteurs et fâcheux pour les oiseaux.

Seul point positif pour l'avenir, il est probable que les paiements pour les bandes et parcelles aménagées seront plus élevés. C'est tout à fait indispensable si on veut aller au-delà d'un engagement basé sur des bonnes volontés comme à Perwez. Si on souhaite que les agriculteurs fassent davantage pour l'environnement que de respecter des normes et des règles, il faut payer le service rendu à sa juste valeur. En l'occurrence, la Région a calculé que le manque à gagner moyen des aménagements pouvait atteindre 2 369 euros. Elle a aussi reconnu qu'il était nécessaire de payer davantage pour des contrats sur les terres les plus productives.



<sup>1</sup> Contact : Th. Walot, UCL-ELIA – 0476/792.117, [thierry.walot@uclouvain.be](mailto:thierry.walot@uclouvain.be), rédaction sur base des travaux d'Arnaud Laudelout (cellule scientifique d'AVES-Natagora – [arnaud.laudelout@natagora.be](mailto:arnaud.laudelout@natagora.be)) – Photo du poussin de perdrix : E. Gottschalk